

Autolib' va installer à Paris 250 bornes supplémentaires de recharges électriques

Le service Autolib', avec le soutien de la Ville de Paris, va se doter de 250 bornes de recharges électriques supplémentaires ouvertes aux particuliers. Un investissement qui va accélérer l'évolution qui s'opère dans la capitale en faveur des mobilités électriques, afin de réduire la pollution atmosphérique à Paris et dans la Métropole.

Autolib' joue un rôle essentiel dans l'offre de mobilité électrique à Paris. Le service bénéficie aujourd'hui d'un maillage riche de 580 stations. La densité de ce réseau est une des clés de son succès, avec plus de 10 millions de locations depuis son ouverture le 5 décembre 2011, et près de 80 200 abonnés annuels actifs.

La voiture électrique préférée des Parisiens poursuit sa conquête métropolitaine avec 3.265 véhicules Autolib' en circulation dans 82 communes d'Ile-de-France. Fort de son succès, le service continue à s'étendre au-delà de Paris : Montreuil, Neuilly-Plaisance, Vélizy-Villacoublay, Clichy-La-Garenne, Versailles ou encore la communauté d'agglomération d'Argenteuil ont ainsi récemment rejoint le Syndicat Mixte Autolib' Métropole.

Afin de poursuivre cette évolution en faveur des mobilités électriques, le groupe Bolloré, délégataire du service public Autolib', a proposé à Marie-Pierre de la Gontrie, Présidente du Syndicat Autolib' Métropole, de compléter les stations financées par les collectivités franciliennes en ajoutant de nouvelles bornes de recharge dans toute la métropole, dont 250 à Paris. Cet investissement important est un signal fort qui va accélérer l'évolution qui s'opère en faveur des mobilités électriques. Il renforcera le réseau de bornes de recharge Autolib' qui est le réseau de recharge sur voirie le plus dense du monde.

En plus d'Autolib', Christophe Najdovski, adjoint à la Maire en charge des transports, rappelle que « Paris travaille à déployer sur le territoire parisien une infrastructure complémentaire, indispensable pour permettre aux professionnels, et aussi aux Parisiens et visiteurs qui possèdent un véhicule électrique – véhicule utilitaire, voiture ou 2RM – de pouvoir le recharger facilement. D'ici la fin de l'année, 180 points de recharge électrique accélérée seront ainsi installés dans la capitale ».

« La réduction de la pollution atmosphérique à Paris et dans la Métropole nécessite de poursuivre et d'intensifier l'utilisation, au quotidien, de solutions de mobilité durable », rappelle l'adjoint à la Maire. A ce titre, « l'ouverture sur abonnement de ces nouvelles bornes Autolib' à tous les véhicules électriques et hybrides rechargeables des professionnels et des particuliers représente une avancée dont tous les Parisiens pourront profiter », conclut-il.